

T'as lu l'@ctu' ?

La lettre d'information bimestrielle de la commune

septembre 2020 - n°2



Le mot de Mickaël ETOURNEAU, adjoint au maire



Septembre a très souvent un goût particulier ! En effet, c'est là que la vie reprend un rythme plus « normal ». Les enfants ont repris le chemin de l'école, du collège ou du lycée, les étudiants ont quitté la maison pour suivre des études, les uns retrouvent leurs activités habituelles, les autres en profitent pour prendre de bonnes résolutions !

Septembre est aussi cette année teinté d'une couleur un peu particulière. Le coronavirus est toujours en circulation. Le port du masque est devenu obligatoire quasiment partout, les gestes barrières sont toujours en vigueur; bref un nouveau mode de vie s'impose à nous alors que beaucoup auraient aimé une rentrée « comme avant ». Sachons nous adapter, même si cela nous coûte un peu.

Dans la commune, la rentrée apporte son lot de nouveauté ! Nous avons choisi de donner la parole aux enfants ! C'est pour cela que le 10 octobre 2020, les enfants nés entre 2008 et 2012, sont invités à se présenter aux urnes afin d'élire leurs représentants. Les jeunes élus (nés entre 2009 et 2011) siègeront au sein du Conseil Municipal des Enfants. Ils seront les porteurs des souhaits, des idées et des projets de leurs camarades. Ils travailleront en étroite collaboration avec le Conseil Municipal. Nous avons souhaité mettre en place ce CME afin de permettre aux jeunes de prendre une part active à la vie communale, de devenir acteurs de leurs projets et de leur offrir la possibilité de découvrir de l'intérieur, le fonctionnement de la démocratie. C'est un tournant vers l'avenir qui s'amorce !

Comment les jeunes pourraient-ils s'impliquer dans des activités, des associations, dans la vie communale si on ne leur laisse pas un peu de place ? C'est pour cela que 6 à 8 enfants vont siéger pendant 2 ans afin de porter des projets concrets et porteurs de sens !

Ils auront besoin de vos encouragements et de votre soutien ! Régulièrement ils communiqueront par le biais du "T'as lu l'@ctu' ?", participeront aux diverses animations ou actions de la commune. Faire se croiser les générations, préparer les acteurs de la vie locale de demain, c'est le défi que nous souhaitons relever !

Mickaël ETOURNEAU, adjoint au maire

MAIRIE

1 Rue Réaumur

85390 TALLUD SAINTE GEMME

02 51 00 34 78

mairietalludstegemme@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h

le lundi de 16h30 à 18h

Finances et aménagements

Subvention transport scolaire

Un jeune Gemmois bénéficie des transports en commun pour se rendre à son établissement scolaire aux Herbiers en Seconde Professionnelle. Le service de transport est assuré par le groupement du transport scolaire du secteur des Herbiers du réseau Familles Rurales. Le Conseil municipal décide de valider la subvention de 53 € à Familles Rurales pour le transport de cet élève aux Herbiers.



Institution du Droit de Prémption Urbain

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Pays de Pouzauges, approuvé le 14 janvier 2020, nous permet d'instituer des règles aux orientations communes, en cohérence avec le Schéma de COhérence Territoriale du Pays du Bocage Vendéen. Dans ce contexte, des réaménagements peuvent être imaginés dans notre cœur de bourg et il est nécessaire de pouvoir, le cas échéant, accéder au foncier.

Le Droit de Prémption Urbain (DPU) permet justement aux communes concernées d'acquérir, en priorité sur tout autre candidat, les biens immobiliers bâtis ou non mis en vente par leurs propriétaires.

Le Conseil Municipal décide donc d'instituer le DPU sur les secteurs U et Au définis par le PLUi, et sollicite la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, compétente en matière de DPU, afin de lui déléguer l'exercice du DPU, à l'exception des biens immobiliers bâtis ou non à usage économique, touristique et de loisirs.

Un nouveau lotissement sur les rails

Pour attirer de nouveaux Gemmois et maintenir le dynamisme démographique, la commune va lancer la viabilisation d'une parcelle d'environ 5 000 m², accessible par l'impasse des Pervenches, jusque là occupée par des moutons en éco-pâturage.



Le lotissement "Les Vignes", qui tient son nom de la présence de fiefs à cet endroit autrefois, proposera 8 parcelles d'environ 500 m². Ces lots seront commercialisables au premier semestre 2021.

Patrimoine et cadre de vie

Travaux de voirie

La commission voirie a émis les priorités de réfection de certains chemins communaux. Il s'agit notamment du chemin de la Tuilerie, du croisement des chemins de l'étang des Landes, du Rocher jusqu'au chemin propriété de l'Association Foncière de Bazoges en Pareds en direction du Paliron, puis celui de la Croisée de la Coutancière à rejoindre l'étang des Landes.

Trois entreprises ont répondu à notre sollicitation : CHARRIER de Cerizay, PELLETIER de Cerizay et EIFFAGE de Sainte Hermine. Au regard des éléments techniques et financiers, le conseil décide de retenir l'offre de l'entreprise CHARRIER pour un montant de 45 052,80 € HT. Ces travaux seront lancés à l'automne.

Entretien du cimetière : appel aux bénévoles

L'équipe municipale souhaite constituer un groupe de bénévoles pour assurer l'entretien du cimetière, une matinée par trimestre, à l'image de certaines de nos communes voisines.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps ? Faites-le savoir en mairie avant le 15 octobre !



Communication

Un nouveau site internet début 2021

La commune est dotée d'un site internet depuis 2008. Le prestataire ayant cessé son activité et le site étant devenu obsolète, il convenait de réfléchir à un nouvel outil, plus actuel et intuitif, pour valoriser la vie communale. La commission communication a choisi de retenir la proposition d'e-collectivités pour un montant de 1 250 € HT.

L'heure est aujourd'hui à la construction des rubriques et à la récolte des données. Vous aurez donc le plaisir de découvrir ce nouveau site internet début 2021.



Photos anciennes de la commune

Un grand merci à tous les Gemmois ou anciens Gemmois qui ont accepté de prêter leurs photos anciennes de la commune. Grâce à votre participation, la commission communication a récolté une trentaine de photos et cartes postales. De quoi mettre en valeur l'Histoire de la commune et la transmettre aux nouvelles générations à l'occasion d'un événement qui est en cours de préparation...

Ceux qui le souhaitent peuvent toujours déposer leurs photos en mairie. L'équipe en prendra le plus grand soin et vous les rendra sous 15 jours.

Rappel : "T'as lu l'@ctu ?" : version papier ou version numérique ?

Si vous préférez recevoir les éditions du "T'as lu l'@ctu ?" en version numérique, faites-le savoir auprès de la mairie. Sans réponse de votre part, vous continuerez à le recevoir en version papier.

Lien social, intergénérationnel et affaires scolaires

Lancement du Conseil Municipal des Enfants

La réunion de présentation du projet s'est tenue le mercredi 9 septembre dernier devant les enfants concernés et leurs parents.

L'occasion pour les élus référents de donner les grandes lignes du projet et d'annoncer le rétro-planning.

- mercredi 16 septembre : date limite de dépôt des candidatures et autorisations parentales à la mairie
- mercredi 23 septembre : date limite de dépôt des professions de foi à la mairie
- vendredi 25 septembre à 18h00 : réunion de présentation des candidats et leurs professions de foi à la salle polyvalente
- du 5 au 9 octobre : exposition des professions de foi à la salle municipale près de l'église, de 8h à 20h
- samedi 10 octobre, de 10h30 à 12h00 : élection, puis à 12h00 : dépouillement et proclamation des résultats



Les professions de foi des enfants candidats seront exposées du 5 au 9 octobre à la salle municipale de 8h à 20h : n'hésitez pas à y faire un tour par curiosité ou à accompagner vos enfants électeurs !

Elus référents du projet : Mickaël ETourneau et Edwige Leclercq

Ré-ouverture de la bibliothèque

Après 5 mois de fermeture en raison de la crise sanitaire, notre bibliothèque a ré-ouvert ses portes le 2 septembre, pour le plus grand plaisir de nos lecteurs.



Nouveaux Horaires

Ouverture de la bibliothèque
tous les mercredis matins et samedis matins de 10h30 à 12h00

Bébés Lecteurs

Dès que les conditions sanitaires le permettront, l'animation "Bébés lecteurs" fera son retour sous la houlette d'Edwige LECLERCQ. Mamans ou Mamies de jeunes enfants, assistantes maternelles, vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'animation conçue spécialement pour les 0 à 3 ans avec la mascotte de l'année : Léon le pingouin (durée : 45 minutes). Nous vous tiendrons informés du lancement de l'animation dès que possible.

Le déplacement solidaire, un service qui roule !

Vous n'êtes pas en mesure de vous rendre à un rendez-vous, de visiter un ami, de faire vos courses... ? Mis en place en 2018 sur l'ensemble du Pays de Pouzauges, le déplacement solidaire a justement vocation à améliorer votre quotidien et rompre l'isolement.

Inscription auprès de Béatrice DAGUSÉ au 02 51 87 53 77 ou Marie-Bernadette PERROCHEAU au 02 51 87 52 53.

Tarif : 0.40 € / km à régler directement au chauffeur le jour du déplacement.



L'@ctu des asso' gemmoises

Portage de repas par le Comité des fêtes, le samedi 3 octobre

En raison de la COVID-19, pour remplacer sa traditionnelle animation de l'automne, le Comité des fêtes organise un portage de repas, ouvert à tous, le samedi 3 octobre.

Menu adulte : coppa tranchée sur lit de salade vinaigrette / verrine crevette avocat, jambon à l'os sauce porto, pommes de terre sarladaises / aumônière de champignons, fromage, croquant aux trois chocolats / tarte aux fruits de saison, café : 14 €

Menu enfant : hachis Parmentier, éclair au chocolat : 5€

Les membres du Comité des fêtes passeront (ou sont peut être déjà passés) à votre domicile pour prendre vos commandes. Si ce n'est pas le cas et que vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Myriam DEGUIL au 06 80 16 85 75.

Les repas seront livrés à votre domicile le 3 octobre en fin de matinée.

UNC : Centenaire de la section locale

Le 8 novembre 1920, les anciens combattants de la guerre 14/18 créaient la section UNC locale. Cette année marque donc le centenaire de l'association. L'association est donc à la recherche de tous documents ou informations pouvant l'aider à retracer le parcours de la section de sa création à aujourd'hui.

Contact : Mickaël ETourneau, Président de la section UNC, 07 87 08 53 30

En bref !

Permanences des élus

Une remarque ? Un projet ? Monsieur le Maire et ses adjoints vous reçoivent en mairie sur rendez-vous au 02 51 00 34 78

Déjections canines

Il arrive encore trop souvent d'observer sur les trottoirs et autres espaces publics les déjections de nos amis les chiens.

Pour une commune propre et agréable à vivre, nous vous demandons de bien vouloir ramasser les déjections de vos animaux.

Prochain Conseil municipal : le mardi 15 septembre, à 20h30, en mairie

Prochaine édition du " T'as lu l'@ctu ? " : début décembre